

Procès Verbal n° 4 du Conseil d'Administration du 24 février 2014

Présents: Collignon Dominique, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Makukatin Freddy, Perniaux Véronique, Van der Borgh André

Excusé : De Nolf Dominique

Début: 10h00

1. Lecture et approbation du PV 3

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Formation : rapport de Dominique Denolf

Dominique Denolf étant malade, ce point est reporté à la prochaine réunion.

Il apparaît qu'il n'y a aucun moniteur francophone de niveau 1. Ce qui implique qu'il n'y a personne pour former les candidats.

Ceux qui sont intéressés devront obligatoirement obtenir le niveau 1 avant le 17 mars, journée de formation, et contacter Marc Beaufays qui leur donnera la formation nécessaire.

3. ROI coupole : rapport de Jean-Jacques Leroy

JJL introduit le point en expliquant qu'une des modifications majeures est la suppression de la fonction « responsable de championnat ». Il n'y aura que des arbitres qui seront également chargés de l'organisation du championnat.

Les responsables des comités techniques et des arbitres seront choisis par le comité d'administration de la coupole.

Un nouveau comité voit le jour. Il s'agit du comité exécutif, formé par les 2 présidents, les 2 secrétaires et les 2 coordinateurs sportifs.

Le ROI est ensuite examiné article par article et quelques modifications y sont apportées, notamment dans les articles 5, 6, 7, 8 9, 10, 11 12 et 16.

Ces modifications seront proposées à MB.

Le ROI devra ensuite être adopté par la coupole.

4. Arbitres – Responsables de championnat – Inspecteurs francophones

Arbitres

Étant donné le nombre très réduit d'arbitres francophones, un appel sera lancé sur Facebook et par l'intermédiaire du site de la FSBB. Un courrier sera également envoyé aux présidents des clubs.

Une journée de formation gratuite devra être organisée avant la fin de la saison. Afin de conserver leur titre d'arbitre national, les arbitres actuels devront également suivre cette journée de formation pour une mise à niveau.

Inspecteurs de pistes

Les inspecteurs actuels sont en nombre suffisant du côté francophone.

Responsables de championnat

Dans un souci d'épargne, il n'y aura plus de responsables de championnat. Ce sera l'un des arbitres nommés, par championnat, qui prendra cette charge.

5. Site internet

Un site provisoire sera créé et intégré dans le site de la FSBB.

Un site indépendant sera mis en ligne dans un avenir proche. Le nom du domaine choisi sera FSBF.BE et le nécessaire sera fait très rapidement pour le réserver.

6. Logo

Quelques logos ont été soumis par des joueurs et déjà présentés sur Facebook. Aucun ne fait l'unanimité. Un nouvel appel sera donc lancé.

7. Assurances

Point reporté.

8. Rapport financier de Véronique Perniaux

La trésorière fait état de la situation financière.

Les paiements effectués se rapportent à l'organisation du premier championnat de l'aile : jeux, notes de frais et médailles.

Elle signale également qu'environ 40 joueurs n'ont pas encore payé pour leur participation. Un dernier rappel leur a été envoyé leur demandant de payer pour le 28 février.

Parmi ces 40 joueurs, se trouvent quelques finalistes. Ils seront informés que, faute de paiement, ils ne pourront pas participer à la finale.

Il a été décidé de communiquer les noms de ces joueurs aux responsables de clubs afin qu'ils informent leurs membres que, faute de paiement, ils seront suspendus et signalés comme tel sur le site de la FSBB.

9. Finale du championnat de l'aile

Tout est en ordre pour la finale. Les factures pour les finalistes seront envoyées début mars.

10. Demande aux clubs : statuts – ASBL - AG

Un courrier sera envoyé aux responsables des clubs en leur demandant de nous faire parvenir une copie de leurs statuts ou, à défaut, de leur règlement d'ordre intérieur (pour les associations de fait). Il faudra particulièrement attirer leur attention sur le fait que le siège social du club doit obligatoirement se trouver en région francophone. Étant donné les exigences de l'Adeps, les clubs qui sont formés en associations de fait seront également incités à se former en ASBL.

11. Réunion coupole

Le Président demandera la convocation d'une réunion de la coupole.

Les points qu'il proposera pour mettre à l'ordre du jour sont :

- trésorerie
- calendrier
- inspection des pistes et indemnités : seuls les inspecteurs nommés par le comité technique n'auront droit à une indemnité
- mise en place des commissions
- gestion de la FSBB
- sélection pour les équipes nationales : système utilisé
- championnat 2016 à Wemmel
- huilages qui seront utilisés pour les championnats de la saison 2014-2015

Les 2 membres supplémentaires choisis pour l'aile francophone seront contactés rapidement.

12. Divers

Aucun point divers

La séance est levée à 16h45.

F S B F